
 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
 DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
 QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Portant reclassement et nomination de
 Monsieur DIBINGUE Maurice, Institutour
 de 5^e échelon des cadres de la catégorie
 B hiérarchie I des Services Sociaux (En-
 seignement).

 DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
 PUBLIQUE

 DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
 NEL CIVIL DE L'ETAT

 LE PREMIER MINISTRE,

(I S A S) :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 076/84 du 7-12-84 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23-8-84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/EP du 21-5-58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 59/23 du 10-1-59 fixant les conditions d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D, E des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/130/MP du 9-5-62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/EP du 5-7-62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/EP du 5-7-62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/EP du 5-7-62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 64/165 du 22-5-64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
- (/u le décret n° 67/304/EP/DGT du 30-9-67 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22-5-64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
- (/u le décret n° 67/50/EP-BE du 24-2-67 réglonnant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements notamment son article 1er § 2 ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31-12-74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/EP du 5-7-62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 80/630 du 27-12-80 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
- (/u le décret n° 84/856 du 8-8-84 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 85/... du 7-... , portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 85/... du 27-... , 5 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 85/260 du 5-3-85 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

D.G.B.

D.C.F.

Maurice

(/u l'arrêté n° 7851/MEN/DGAS/DEAA du 19.8.82 portant promotion des Instituteurs et Institutrices des cadres de la catégorie B hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) au titre de l'année 1981 ;

(/u la lettre n° 400/MEN/DGAS/DEAA du 24.4.84 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant le dossier de l'intéressé ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret 67/304 du 30.9.67 susvisé, Monsieur DIBINGUE Maurice, Instituteur de 5° échelon, indice 820 des cadres de la catégorie B hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en service au CEGP NGA-GA Edouard à Brazzaville, titulaire de la Licence Es-Sciences Option : Chimie Pure (session 1983) délivré par l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville, est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Professeur de Lycée de 1° échelon, indice 830. Acc = "1 an, 5 mois 23 jours.

ARTICLE 2. : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 1er.10.85, date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1983-1984, et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 13 FÉVRIER 1986

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Signature

Signature

Bernard COMBO MATSIONA.

Ngc Edouard FOUNGUI.

AMPLIATIONS :

- JORC 1
- DGFI/DGICE3
- DGICE/BST 1
- D.G.B. 3
- D.C.T. 1
- DGAS/DEAA 3
- DOSSIER 3
- INTERESSE 1
- SGG/DC 2.

Signature